



AVIS PUBLIC

USAGE CONDITIONNEL

Avis public est par les présentes donné qu'une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel sera tenue le 6 février 2023 à 19 heures, à l'hôtel de ville, 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville, durant laquelle le conseil doit statuer sur la demande d'usage conditionnel suivante :

Nature et effet : Autoriser la présence d'une cantine mobile – bar laitier. Le tout tel que décrit au règlement relatif aux usages conditionnels numéro 774.

Identification du site concerné : 3481, route 157
Lot 3 348 083 du cadastre du Québec

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 20 janvier 2023.

Martin Chaput, directeur général et greffier-trésorier